

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit : Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le mercredi 26 juin 2019, à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu d'un projet de règlement modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures, ainsi que les conséquences de son adoption et celui-ci entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet a été adopté le lundi 10 juin 2019 et porte le titre suivant : ***Projet de règlement numéro 19-P-859 modifiant le Règlement relatif aux dérogations mineures numéro 09-605.***

Aucune disposition dudit règlement n'est propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet contient une disposition qui s'appliquent particulièrement à des zones, à des secteurs de zone ou à une partie de territoire (l'ensemble du territoire est visé par ce projet de règlement).

Ce projet de règlement et la description ou l'illustration de ces zones, de ces secteurs ou de cette partie peuvent être consultés au bureau de la Municipalité, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

De manière générale, la modification proposée par ledit projet de règlement vise à corriger un dysfonctionnement en supprimant de la liste à l'article 3.2 (dispositions ne pouvant pas faire l'objet d'une demande de dérogations mineures) « les dispositions relatives aux droits acquis ».

Donné à Stoneham-et-Tewkesbury, ce 12^e jour de juin 2019.



Louis Desrosiers,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim